



Retrouvez tous nos communiqués sur



www.ordre.pharmacien.fr

Suivez nos actualités



@Ordre_Pharma



Ordre national pharmaciens



Paris, le 19 mars 2020

Les pharmaciens biologistes médicaux lancent un appel au ministère pour que toutes les mesures de sécurité soient mises en place pour assurer la continuité de prise en charge des patients au sein des laboratoires

Dans le contexte de propagation rapide du Covid-19, le Conseil central de la section G de l'Ordre national des pharmaciens, représentant les pharmaciens biologistes médicaux, prend acte, après de nombreuses demandes, de la décision du Ministère des Solidarités et de la Santé de mettre des masques FFP2 à disposition des pharmaciens biologistes médicaux. Il déplore toutefois que la réponse soit incomplète pour assurer une prise en charge sécurisée des patients et des techniciens de laboratoire médical qui réalisent les prélèvements. Il souhaiterait également que des masques chirurgicaux soient disponibles pour les personnels qui assurent l'accueil de la population (notamment les secrétaires) et que la garde d'enfants soit accessible à tout le personnel des laboratoires. L'absence de ces mesures nécessaires ne ferait qu'aggraver cette crise sanitaire.

Le personnel des laboratoires de biologie médicale est pleinement mobilisé face à l'épidémie, comme l'ensemble des autres professionnels de santé. Au même titre que les biologistes médicaux, qui peuvent maintenant être dotés en masques FFP2 du stock d'Etat, les techniciens qui effectuent les prélèvements et sont en contact étroit avec la population, ont besoin d'un équipement en adéquation avec les risques encourus.

Le Conseil central de la section G appelle donc au soutien du Ministre des Solidarités et de la Santé, afin qu'il prenne en considération cette situation périlleuse exposant la population et la profession.

Il souhaiterait par ailleurs que le Ministère dote les secrétaires médicaux en masques chirurgicaux, en première ligne pour accueillir les patients.

En outre, pour assurer son rôle quotidien de prise en charge de patients atteints de pathologies souvent lourdes, un laboratoire de biologie médicale a besoin de toute son équipe. Il est ainsi incompréhensible que l'ensemble du personnel des laboratoires n'ait pas été cité dans les mesures concernant la garde des enfants de professionnels de santé.

Faute de protection suffisante pour leur personnel, des laboratoires de biologie médicale sont aujourd'hui amenés à réduire leur plage d'ouverture, au détriment de la prise en charge des patients atteints d'autres pathologies et des urgences non liées au Covid-19.

Le Président du Conseil central de la section G, Philippe Piet, se tient à la disposition du Ministère des Solidarités et de la Santé pour échanger sur ce sujet et salue l'engagement de l'ensemble du personnel des laboratoires de biologie médicale dans cette situation sanitaire, qui doit pouvoir s'appuyer sur la solidarité de tous et sur une organisation sans faille.

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

dircom@ordre.pharmacien.fr
Tél : 06 66 50 27 83

PRPA

Danielle Maloubier danielle.maloubier@prpa.fr
Sophie Matos sophie.matos@prpa.fr
Tél : 01 77 35 60 98